



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

OUV9

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DECISION D'ATTRIBUTION¹

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les **commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux** dans le cadre de la passation des marchés publics.

Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.

Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Commune d'Avanne-Aveney
9 rue de l'Eglise – 25720 Avanne-Aveney
Tél. 03.81.41.11.30
Mail : mairie@avanne-aveney.com

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Maîtrise d'œuvre pour l'extension du bâtiment de restauration scolaire

C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ **Publicité**

Publié sur www.marches-securises.fr le jeudi 24 novembre 2022

Publié sur le quotidien régional L'Est Républicain le mercredi 30 novembre 2022

■ **Date et heures limites de réception des offres** : le jeudi 19 janvier 2023 à 12h

■ **Délai de validité des offres** : 90 jours

■ **Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres** : Non OU Oui
(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Composition de la commission d'appel d'offres

Lors de sa réunion en date du jeudi 2 février 2023

la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
Mme Marie-Jeanne BERNABEU	Maire	T
M. Yohann PERRIN	1 ^{er} adjoint	T
M. Jean-Michel GROS	3 ^e adjoint	T
M. Luis DO ROSARIO CALCADA	Conseiller municipal	T

D2 - Membres à voix consultative

Nom et prénom	Qualité

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres

■ Le quorum est atteint :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

La commission d'appel d'offres

(Cocher la case correspondante.)

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres

M. Tony MENANTEAU, SG

G - Classement des offres.

G1 - Lot n°

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

G2 - Lot n°

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

H - Décision d'attribution à l'offre unique

H1 - Lot UNIQUE : BA Architecte

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

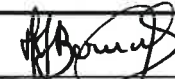

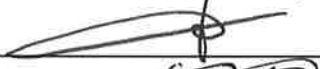

■ Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions :

J - Signature des membres de la commission d'appel d'offres

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
Mme Marie-Jeanne BERNABEU	
M. Yohann PERRIN	
M. Jean-Michel GROS	
M. Luis DO ROSARIO CALCADA	



K - Observations des membres de la commission d'appel d'offres

Une seule offre reçue en mairie. : BA ARCHITECTE – 12 rue Marin La Meslée 39100 DOLE